



## EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 décembre 2022

*L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX le 15 décembre, le Conseil communautaire, légalement convoqué le mercredi 07 décembre 2022, s'est réuni à Montmélian – Espace François Mitterrand, en séance publique, sous la présidence de Jean-François DUC.*

Nombre de membres en exercice : 63

Nombre de membres présents : 44

Nombre de membres votants : 52

Prénom	Nom	Communes	Présents	Avaient donné pouvoir	Absents et/ou excusés
Marc	DUPRAZ	APREMONT			X
Carlo	APPRATTI	ARBIN	X		
Catherine	BRISSE	ARVILLARD	X		
Fabienne	PICHON-DEGUILHEM	BETTON BETTONNET	X		
Nicole	BOUVIER	BOURGNEUF	X		
Yannick	LOGEROT	CHAMOUSSET	X		
Cécile	DEBRION	CHAMOUX SUR GELON	X		
Eric	BARBIER	CHAMP LAURENT			X
Christelle	HUGONOT	CHATEAUNEUF	X		
Michel	RAVIER	CHIGNIN			X
Jean-Luc	BENETTI	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Arlette	BRET	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Jean-Michel	BLONDET	CRUET	X		
Alain	SIBUE	DETRIER			X
Eve	BUEVOZ	FRETERIVE	X		
Marc	GIRARD	HAUTEVILLE	X		
Stéphane	DUPARC	LA CHAPELLE BLANCHE	X		
Michel	DURET	LA CHAVANNE	X		
Ludovic	LAMBERT	LA CROIX DE LA ROCHETTE			X
Jean-François	CLARAZ	LA TABLE	X		
Jean-François	DUC	LA TRINITE	X		
Nathalie	POMEON	LAISSAUD	X		
Véronique	MASNADA (Suppléante)	LE BOURGET EN HUILE	X		
André	DAZY	LE PONTET			X
Sébastien	MARTINET	LE VERNEIL	X		
Jean-Claude	NICOLLE	LES MOLLETES	X		
Jacqueline	SCHENKL	MONTENDRY	X		
André	BUISSON	MONTMELIAN	X		
Sylvie	COMPOIS	MONTMELIAN		A. CONAND	X
Anne	CONAND	MONTMELIAN	X		
David	FAUCONET	MONTMELIAN	X		

Yves	PAVILLET	MONTMELIAN		D. FAUCCONNET	X
Béatrice	SANTAIS	MONTMELIAN			X
Jean-Pierre	GUILLAUD	MYANS	X		
Giuseppina	PATRAS	MYANS			X
Lionel	MURAZ	PLANAISE	X		
Martine	BANNAY-CODET	PORTE DE SAVOIE		C. LEVANNIER	X
Jean-Jacques	BAZIN	PORTE DE SAVOIE	X		
Ghislain	GARLATTI	PORTE DE SAVOIE		JF. CLARAZ	X
Caroline	LEVANNIER	PORTE DE SAVOIE	X		
Jacques	VELTRI	PORTE DE SAVOIE		JJ. BAZIN	X
Franck	VILLAND	PORTE DE SAVOIE	X		
Jean-Yves	BERGER-SABATTEL	PRESLE	X		
Michel	SYMANZIK	ROTHERENS	X		
Alain	COMBAZ	ST JEAN DE LA PORTE	X		
Michel	BOUVIER	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Lionel	GOUVERNEUR	ST PIERRE D'ALBIGNY			X
Laëtitia	NOEL	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Martine	POMA	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Virginie	REYNAUD	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Remy	SAINT GERMAIN	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Isabelle	JARRIAND	ST PIERRE DE SOUCY	X		
Sylvie	SCHNEIDER	STE HELENE DU LAC	X		
David	ATES	VALGELON LA ROCHETTE		J. DONJON	X
Jean-Claude	BENGRIBA	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	DONJON	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	GACHET	VALGELON LA ROCHETTE		N. REBATEL	X
Nathalie	REBATEL	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Elodie	VANACKERE	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Eric	SANDRAZ	VILLARD D'HERY		JL. BENETTI	X
Jean-Claude	MESTRALLET	VILLARD SALLET			X
Christiane	FAVRE	VILLARD-LEGER	X		
Denise	MARTIN	VILLAROUX			X

## **170-2022 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS**

**Rapporteur : Fabienne PICHON-DEGUILHEM**

Le Conseil communautaire est saisi pour modifier le tableau des emplois. Ces modifications trouvent leur origine dans l'évolution réglementaire de certains cadres d'emplois, les avancements de grade, les réorganisations de service, ou selon les propositions de création de postes présentées.

*La modification du tableau des emplois de la Communauté de communes est motivée du fait du recrutement de nouvelles personnes sur deux postes de « gestionnaire carrière et paie » au service Rh suite au départ en mutation des agents titulaires*

Deux agents du service RH occupant un poste de gestionnaire carrière et paie ont demandé une mutation dans une autre collectivité.

Il s'agit d'un agent affecté au CIAS, muté le 20 novembre 2022 et d'un agent affecté à la CCCS qui sera muté à compter du 1er janvier 2023. Ces deux agents sont titulaires du grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe.

Suite aux procédures de recrutement, les personnes qui occuperont respectivement ces postes viennent du secteur privé et seront embauchées sur un CDD d'une année dans la perspective d'être stagiaires puis titularisées sur le grade d'adjoint administratif territorial.

Par ailleurs, suite à la création d'un service commun « administration générale » entre le CIAS et la Communauté de communes par délibération n° 143-2016 du 15 décembre 2016, il est prévu de transférer à la Communauté de communes les agents administratifs du CIAS. C'est pourquoi, le remplacement de l'agent précédemment affecté au CIAS, dont le poste sera supprimé dans cet établissement public, s'effectuera à la Communauté de communes.

Il est ainsi nécessaire de modifier le tableau des emplois comme suit pour la Communauté de communes :

- Suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet
- Création de deux postes d'adjoint administratif à temps complet

Parallèlement, le CIAS supprimera un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet. Le financement du fonctionnement du CIAS étant assuré via la subvention de la communauté de communes, cette modification du tableau des emplois est globalement neutre pour cette dernière.

Le comité technique a rendu un avis favorable sur cette proposition lors de sa séance du 1<sup>er</sup> décembre 2022.

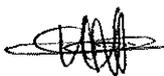
**Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :**

- **SUPPRIME** un poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet,
- **CREE** deux postes d'adjoints administratifs à temps complet,
- **APPROUVE** le nouveau tableau des emplois ainsi modifié.

*La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans les deux mois suivant sa publication et sa notification.*

**AINSI DELIBERE LES JOUR  
MOIS ET AN QUE DESSUS**

Le secrétaire de séance



Sébastien MARTINET

Le premier Vice-Président,



Jean-François DUC